

La recherche en éducation en chiffres

Les dépenses consacrées à la recherche en éducation sont difficiles à chiffrer car elles sont, en général, incluses dans celles de la recherche des sciences sociales. De plus, la recherche en éducation se fait surtout dans les universités et les hautes écoles et son financement est assuré par le budget ordinaire de ces institutions.

La Suisse comparée aux pays de l'OCDE

En Suisse, la recherche en éducation se fait de manière éclatée dans des institutions de statuts divers: centres de recherche rattachés à certains départements de l'instruction publique, Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD), Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE), instituts de pédagogie relevant de la formation professionnelle, offices fédéraux, hautes écoles pédagogiques (HEP) et universités. On dénombre 30 institutions non universitaires et 70 enseignants universitaires qui s'adonnent à des recherches.

Les dépenses annuelles pour la recherche en éducation s'élèvent à environ 24 millions. Comparées aux dépenses publiques allouées à l'enseignement, elles représentent 0,12% (Hanhart 2001). La tendance générale est plutôt à la hausse ces quinze dernières années. En effet, en 1990, quelque 7 millions avaient été consacrés à la recherche en éducation, soit 0,06% des dépenses publiques pour l'enseignement (Gretler 1994). La plus grande partie (70%) des coûts de la recherche est prélevée sur les budgets des hautes écoles; 20% découle de mandats attribués aux centres cantonaux relevant des Départements de l'instruction publique. Le Fonds national de la recherche scientifique (FNRS) assure environ 5% du financement total de la recherche (Hanhart 2001).

A titre de comparaison, les pays de l'OCDE consacrent en moyenne 0,27% des dépenses d'enseignement à la recherche en éducation avec un maximum de 0,37% pour l'Australie et un minimum de 0,18% pour l'Irlande (OCDE 1995). Quelque 6% des dépenses de recherche ont trait à l'enseignement supérieur.

Et en Angleterre

L'Angleterre dépense chaque année 70 à 75 millions de livres sterling pour la recherche en éducation (CERI 2002). Le gouvernement est le principal bailleur de fonds (80% des dépenses totales). La recherche se fait surtout dans les facultés d'éducation des universités (90%). Une étude sur l'orientation, l'organisation, le financement, la qualité et l'impact de la recherche en éducation (étude de Jim Hillage), mandatée par le ministère de l'éducation, parut en 1998. Elle releva que la recherche s'insérait avant tout dans les impératifs de publication des revues internationales et ne s'intéressait guère aux questions que se posent les praticiens et les politiciens. Ses travaux ne permettaient pas de réformer les systèmes, ni les didactiques. Cette situation engendrait un manque d'intérêt et de compréhension des décideurs et une méfiance des praticiens. Le rapport Hillage releva aussi que les activités de recherche manquaient de coordination.

Afin de pallier ces déficiences, le gouvernement décida de réformer la politique de la recherche en éducation afin de lui insuffler un certain dynamisme. Il se dota de nouvelles structures: des centres de recherches spécialisés et un Forum national de recherche en éducation. Les centres de recherches spécialisés sont animés par des chercheurs de pointe de diverses disciplines qui travaillent à des projets à plus ou moins long terme (de 3 à 5 ans) dans des domaines prioritaires. Les centres servent aussi de lieux d'information et de débats pour les politiciens, les praticiens et les chercheurs. L'investissement est d'un million de livres par centre les trois premières années, renouvelable pour deux ans supplémentaires. On compte actuellement quatre centres de recherche spécialisés dirigés par des professeurs de diverses universités. Ils s'intéressent



L'Angleterre dépense chaque année 70 à 75 millions de livres sterling pour la recherche en éducation

à l'économie de l'éducation, aux nouvelles technologies, aux apports du savoir et à l'alphabétisation des adultes.

Le ministère mit sur pied, en 1999, un Forum national de recherche en éducation chargé de définir l'orientation de la recherche et d'améliorer sa qualité et son impact. Ce dernier publia ses propositions en 2001 : création d'un groupe de priorités et d'un forum des bailleurs de fonds, développement d'enquêtes systématiques en éducation ainsi qu'en sciences sociales, recherches en cours répertoriées dans une base de données (CERUK)¹, examen et évaluation des programmes de formation en matière de recherche destinés aux chercheurs et aux enseignants, création d'un réseau de recherches multidisciplinaires sur l'enseignement et l'apprentissage.

La Forum a fondé un Observatoire de l'éducation chargé de faire de la prospective et de cerner les évolutions qui se dessinent. Il a aussi ouvert, pour une période de 5 ans, un Centre d'information et de coordination pour l'élaboration des politiques et de la pratique (EPPI)². Ses buts sont de promouvoir des enquêtes de qualité qui s'inscrivent dans une même approche méthodologique.

Le budget de recherche du ministère de l'édu-

cation a quasi doublé depuis 1997. Un tiers se concentre sur ces nouvelles initiatives stratégiques et deux tiers financent les projets de recherche individuels. Le gouvernement veut promouvoir une meilleure éducation pour tous. Cette volonté d'excellence s'inscrit dans une réforme globale des services publics sommés d'atteindre de bons niveaux de qualité. ●

Analyse des dépenses pour la recherche en éducation en Suisse, mandat exécuté par Siegfried Hanhart. Université de Genève FPSE 2001

Die schweizerische Bildungsforschung der Nachkriegszeit im Spiegel ihrer Institutionen und ihrer Themen Armin Gretler in Revue suisse des sciences de l'éducation 1/2000 pp. 52 à 91 Fribourg: Editions universitaires

Recherche et développement dans le domaine de l'éducation en Angleterre CERI OCDE 15 octobre 2001

Vers un espace européen de la recherche. Commission des communautés européennes, Bruxelles 18 janvier 2000

¹ CERUK: Current educational research in the UK <http://www.ceruk.ac.uk/ceruk/>

² Evidence for Policy and Practice Information and Coordinating Centre (EPPI) dirigé par la professeure Anne Oakley